

N°451

du 29  
Novembre  
2011

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## FOOT ENDEUILLÉ

Le terrible accident qui vient d'endeuiller une fois de plus le foot togolais est particulièrement tragique. Il faut saluer avec émotion les victimes et souhaiter le meilleur pour les blessés. Avec promptitude le Président de la République, son Excellence Faure GNASSINGBE, a donné des instructions au Ministre des Sports et des Loisirs qui s'était aussi rendu sur les lieux, pour que les blessés soient évacués au pavillon militaire du CHU de Lomé-Tokoin.

Ce nouvel accident de la circulation doit cependant inciter les autorités à prendre des mesures d'urgence pour discipliner les irresponsables de la route.

Il ne sert à rien de construire des voies nouvelles si celles-ci deviennent des circuits de Formule 1 pour chauffards en mal de sensations fortes.

Il est inutile d'avoir un coûteux contrôle technique si des tombeaux roulants peuvent se faufiler dans les mailles trop généreuses de cette investigation si peu efficace.

Que le sacrifice des joueurs soit l'occasion d'une réflexion renouvelée sur la circulation routière.

**P.3** A la taille des victimes recensées, des dommages relevés, de la situation sociopolitique et économique du pays

# La CVJR recherche la bonne méthode des réparations à offrir

**P.6** Projet PURISE d'alimentation en eau potable

**15 châteaux d'eau prévus dans les périphéries de Lomé**



Photo: L'Union

Mgr Nicodème Barrigah-Benissan, Président de la CVJR

**P.6** Un autre forum institutionnalisé, après celui des paysans

**La femme togolaise va ruminer sa marginalisation tous les 2 ans**

**P.3** Réaction de Fambaré Natchaba aux propos de Louis Michel

**« Louis Michel n'a pas dit autre chose...L'arrêt ne dit jamais que ces députés doivent être réintégrés »**

**P.3** Retrait du partenaire principal, gestion opaque des ressources par le Consortium des Eglises du Togo, indisponibilité du député-directeur administratif et financier

**L'Exécutif appelé à sauver les centres ENVOL et les enfants handicapés mentaux**

FOOTBALL/ Le TOGO de nouveau frappé par un drame

## L'Etat vole au secours des victimes

*Dix des vingt cinq blessés admis au Pavillon militaire du CHU de Lomé Tokoin, samedi, à la suite de l'accident du bus de la délégation de l'Etoile Filante, ont été libérés dimanche en raison de l'amélioration de leur état de santé.*

**Gilles Vevey**

Selon le Professeur Bello, Directeur dudit Pavillon, les dix blessés libérés (6 joueurs, 3 membres de l'encadrement administratif et technique et l'apprenti chauffeur) n'ont plus besoin d'être gardés. Par contre, pour des raisons médicales, ces blessés doivent se présenter de nouveau au Pavillon militaire, mardi, pour le suivi de leur état de santé.

Christophe Tchao, le ministre des Sports et des Loisirs a annoncé, de son côté, en présence du président de la FTF, Gabriel Améyi, qu'une Cellule psychologique a été mise en place pour le suivi individuel de chaque blessé. Cette cellule est composée des représentants du ministère des Sports et des Loisirs, de la Fédération Togolaise de Football et du Pavillon militaire.

Le gouvernement togolais a pris en charge la totalité des frais d'hospitalisation des blessés ainsi que la restauration des blessés au Pavillon. Par ailleurs, le gouvernement n'écarte pas la prise d'autres mesures pouvant favoriser le retour rapide des blessés à leur vie quotidienne.

Samedi, à l'annonce de l'accident, Christophe Tchao, le ministre des Sports et des Loisirs s'est immédiatement rendu sur les lieux afin d'organiser les premiers secours et coordonner l'évacuation des blessés et des morts au Pavillon Militaire de Lomé sur instructions de



Du bus, il ne reste que cette épave

Faure Gnassingbé, le Président de la République. Tchao a été rejoint par une délégation de la Fédération Togolaise de Football conduite par son président Gabriel Améyi avant l'arrivée de la Gendarmerie nationale pour l'enlèvement des corps calcinés.

"Nous sommes venus nous en-

quérir des circonstances de l'accident afin d'apporter notre soutien à l'Etoile Filante", a déclaré Gabriel. La Fédération Togolaise de Football a, par ailleurs, présenté ses condoléances aux familles éplorées et souhaité prompt guérison aux blessés dans un communiqué à la suite de celui du gouvernement.

Notons que dimanche, la Fédération Togolaise de Football a reporté la 5e journée du Championnat national de football de Première Division " en raison du drame qui a frappé le football togolais le samedi 26 novembre 2011", précisait un communiqué de l'instance du football togolais.

## L'AJST et Emmanuel Adebayor présentent leurs condoléances

A la suite de l'accident de Glé, des réactions ne se sont pas fait attendre. L'Association des Journalistes Sportifs du Togo (AJST) dont un membre a péri, en l'occurrence, Yolande Adabra, camerawoman, dit avoir appris avec " une grande tristesse le tragique accident " et " s'incline devant la mémoire des disparus et présente sa compassion aux familles éplorées ainsi qu'au monde du football et de la presse de notre pays ", avant de souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

Quant à Emmanuel Adebayor, l'attaquant de Tottenham, il remercie " les autorités togolaises pour leur intervention rapide, qui a permis de transporter les blessés au CHU Tokoin " dans un communiqué de ZSports International. Il exhorte les autorités " à prendre le plus grand soin des joueurs et des équipes engagés dans les compétitions nationales et internationales, et à veiller à ce qu'ils évoluent dans les meilleures conditions de sécurité possibles "

## Football/Adebayor dans le viseur de Liverpool

Actuellement prêté à Tottenham par Manchester City jusqu'à la fin de la saison, Emmanuel Adebayor serait suivi de près par Liverpool.

Selon la presse dominicale anglaise, Emmanuel Adebayor intéresserait Liverpool en vue de la saison prochaine. L'international togolais qui n'entre pas dans les papiers de Roberto Mancini, le coach des Citizens, devrait être vendu en fin de saison.

Tottenham qui a accueilli le joueur tient la corde du côté du joueur mais le prix demandé par Manchester City pour lâcher l'ancien attaquant d'Arsenal, auquel il faut ajouter un salaire conséquent, ferait réfléchir les dirigeants londoniens.

Du côté de Liverpool, Andy Carroll a déçu depuis son arrivée chez les Reds et n'a pu conclure de partenariat à la pointe de l'attaque avec Luis Suarez. Du coup, Kenny Dalglish, le manager des Reds, chercherait une alternative à l'international anglais pour la saison prochaine. Une éventuelle qualification en Ligue des Champions, pourrait aider Liverpool à conclure ce dossier de façon favorable.

L'attaquant togolais qui a rejoué le 15 novembre dernier avec la sélection nationale togolaise à la faveur du match retour des préliminaires de la Coupe du monde 2014 contre la Guinée Bissau 1-0 (1-1 à l'aller à Bissau), ne cesse de faire parler de lui depuis son retour en club, inscrivant deux doublés en moins de 10 jours avec les Spurs.

## Football/ Les Spurs veulent éviter un feuilleton Modric

A en croire le Daily Mail, les décideurs de Tottenham auraient déjà contacté les conseillers de l'international croate. Leur objectif serait de convaincre Luka Modric de signer un nouveau contrat bien plus lucratif même si son engagement actuel, signé en mai 2010, expirera seulement en juin 2016. En clair, l'ancien joueur du Dinamo Zagreb pourrait bénéficier d'un salaire de 463.000 euros par mois ce qui est bien entendu une rémunération conséquente. Mais le natif de Zadar ne voudrait pas se précipiter avant d'étudier cette proposition alléchante de près. Même si ses envies de départ semblent s'être dissipées ces dernières semaines, Luka Modric souhaiterait connaître le classement final de Tottenham en Premier League avant de prendre une décision ferme. En effet, le joueur âgé de 26 ans aspire à disputer chaque saison la Ligue des Champions et donc il espère que les Spurs seront en mesure de finir dans le Top 4 du Championnat anglais. En plus de cela, le footballeur croate suivrait de près l'évolution de la situation du manager Harry Redknapp. Ce dernier est le grand favori pour remplacer le sélectionneur de l'équipe nationale d'Angleterre, Fabio Capello à l'issue de l'Euro 2012. Si le coach des Spurs choisit prochainement de rejoindre les Three Lions, Luka Modric pourrait bien tourner le dos au club anglais car il n'aurait alors plus aucune garantie d'être un maillon fort à White Hart Lane.

## GAGNANTS DU 5<sup>ÈME</sup> TIRAGE

DATE	TELEPHONE	LOT
20/11/2011	90057563	100 000 FCFA
20/11/2011	91291740	100 000 FCFA
20/11/2011	90296637	100 000 FCFA
20/11/2011	90206329	100 000 FCFA
20/11/2011	90055997	100 000 FCFA
20/11/2011	90170538	100 000 FCFA
20/11/2011	90297644	100 000 FCFA
20/11/2011	90704070	100 000 FCFA
20/11/2011	90331031	100 000 FCFA
20/11/2011	90076966	100 000 FCFA
20/11/2011	90107108	100 000 FCFA
20/11/2011	91980332	100 000 FCFA
20/11/2011	90050546	200 000 FCFA
20/11/2011	90396133	200 000 FCFA
20/11/2011	91994841	200 000 FCFA
20/11/2011	90287497	200 000 FCFA
20/11/2011	90118220	500 000 FCFA
20/11/2011	90042410	1 000 000 FCFA
19/11/2011	90990606	100 000 FCFA
19/11/2011	90292337	100 000 FCFA
19/11/2011	90630580	100 000 FCFA
19/11/2011	90037733	200 000 FCFA
18/11/2011	90038125	100 000 FCFA
18/11/2011	90730359	100 000 FCFA
18/11/2011	91112756	100 000 FCFA
18/11/2011	90319119	200 000 FCFA
17/11/2011	90937920	100 000 FCFA
17/11/2011	90056473	100 000 FCFA
17/11/2011	90139815	100 000 FCFA
17/11/2011	90216531	200 000 FCFA
16/11/2011	90071517	100 000 FCFA
16/11/2011	90200989	100 000 FCFA
16/11/2011	90323057	100 000 FCFA
16/11/2011	90182902	200 000 FCFA
15/11/2011	90639007	100 000 FCFA
15/11/2011	90117988	100 000 FCFA
15/11/2011	90757803	100 000 FCFA
15/11/2011	90168304	200 000 FCFA
14/11/2011	90121272	100 000 FCFA
14/11/2011	91939315	100 000 FCFA
14/11/2011	90350360	100 000 FCFA
14/11/2011	90350360	200 000 FCFA

## TOGO CELLULAIRE

60 JOURS CASH

Pluie de 100 000 000 FCFA

du 24 Octobre au 23 Décembre 2011

GRAND JEU QUIZ

Envoie CASH par SMS au 7000

Chaque jour des Millions à GAGNER CASH



LE LEADER

\* COÛT DU SMS : 300 F CFA

A la taille des victimes recensées, des dommages relevés, de la situation sociopolitique et économique du pays

## La CVJR recherche la bonne méthode des réparations à offrir

**Sylvestre D.**

Durant les audiences, des victimes ont hurlé à la barre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) qu'on ne saurait les soulager sans que leurs maisons détruites ne soient reconstruites. Surtout que, depuis lors, leur vie est partie en fumée par le fait du crime, leur carrière a pris un vrai coup d'arrêt. Mais peut-on réellement remettre sur pied tous ces immeubles démolis au nom des luttes politiciennes ? Dans un autre registre, comment apaiser quelqu'un dont on a assassiné le parent qui était son seul soutien ? Que peut-on faire pour dédommager celui qui a été injustement perdu son travail depuis des années et qui n'est plus physiquement en forme pour travailler ? Point n'est besoin d'affirmer que la phase des réparations, avec cet environnement social et politique spécifique au Togo, va être la plus délicate. Par ces temps difficiles de la baisse des recettes publiques en interne et la crise économique chez le principal bailleur européen. En plus, il peut facilement arriver que les actes de dédommagements soient rejetés par les victimes. La CVJR en est consciente, « *le chemin de la reconstruction via la vérité, la justice, la réconciliation est souvent marqué par le manque de moyens de l'Etat pour assurer une réparation intégrale à toutes les victimes* ». C'est tout le sens de l'atelier de renforcement des capacités et d'échanges d'expériences de trois jours, ouvert hier autour du thème « quel programme de réparation pour la vérité, la justice et la réconciliation au Togo ? ».

De façon pratique, quels sont les enjeux majeurs des réparations dans le cadre du mandat de la CVJR au Togo ? Quelles sont parmi les formes classiques des réparations celles qui sont les mieux adaptées au contexte du Togo ? Comment évaluer et cerner les attentes des victimes en liaison avec les préjudices subis ? Quel doit être le contenu concret du programme de réparations ? Où trouver les ressources à mobiliser ? Comment surmonter les nombreux obstacles auxquels se heurtera ce programme compte tenu des clivages et tensions sociopolitiques qui persistent encore au sein des populations ? Comment assurer l'adhésion des personnes cibles et consolider durablement leur participation au programme de réparations ? Pour y arriver, des experts et des personnes ressources ayant fait leur preuve en Afrique du Sud, au Maroc, au Ghana, en Sierra Leone et au Libéria sont mis à contribution.

« *Nous sommes conscients que l'apaisement desdites victimes dépend d'abord de l'assurance que l'Etat leur donnera par rapport aux garanties de non-répétition des abus et violations de leurs droits.*



Photo: L'Union

**Mgr Nicodème Barrigah-Benissan, Président de la CVJR**

Mais nous savons également que les victimes attachent une importance particulière aux diverses formes d'indemnisation, de restitution, de réadaptation et de satisfaction qu'un programme conséquent de réparations est censé leur offrir », a précisé le président de la Commission, Mgr Nicodème Barrigah-Benissan, à l'ouverture de l'atelier. La tâche, évidemment, ne va nullement être aisée puisque l'élaboration d'un tel programme dépend de plusieurs paramètres et contingences dont la

maîtrise est particulièrement complexe. Et d'ajouter que la justice transitionnelle est une « troisième voie » offerte aux sociétés sortant d'un conflit ou d'un régime dictatorial pour examiner leur passé, établir les responsabilités, mettre fin à l'impunité, rendre justice, obtenir la garantie de non répétition des violations et favoriser la réconciliation. Elle est un processus qui privilégie une justice réparatrice, restauratrice des victimes dans leurs droits et dans leur dignité. Elle ne vise pas à «

donner des choses », mais à rétablir l'être dans toute sa dignité humaine.

Il faut donc bien analyser les diverses perceptions sur la nature et l'importance des réparations en fonction du contexte politique, économique et social du Togo, recueillir les avis des acteurs étatiques et infra-étatiques sur la question, permettre aux institutions étatiques et aux organisations de la société civile de s'impliquer dans l'élaboration du programme de réparation et sa mise en œuvre à la fin des travaux de la CVJR, susciter une réflexion approfondie sur l'approche la meilleure pour un programme de réparation conforme à la dimension genre et à l'approche basée sur les droits de l'homme. Rappelons que, suivant une note explicative de la CVJR, « la réparation est un terme général qui regroupe différentes formes de redressements (restitution, indemnisation, réadaptation, satisfaction et garanties de non-répétition) ».

La restitution vise à rétablir autant que possible la situation qui existait avant que les

violations n'aient eu lieu ; l'indemnisation fait référence à toute évaluation économique de dommages résultant des violations ; et la réadaptation comprend tous les services d'ordre juridique, médical, psychologique ou autres.

Réaction de Fambaré Natchaba aux propos de Louis Michel

## «Louis Michel n'a pas dit autre chose...L'arrêt ne dit jamais que ces députés doivent être réintégrés»

Dans une interview exclusive accordée à nos confrères de **Savoir News**, Fambaré Ouattara Natchaba, ex-ministre des affaires étrangères et ex-Président du parlement national aborde les grands sujets qui animent l'actualité dans notre pays. En enseignant et praticien du droit averti, le professeur Natchaba réagit à l'arrêt de la Cour de justice de la CEDEAO suite à sa saisine par les députés ANC renvoyés de l'Assemblée nationale. C'est dans cette logique, avec un timbre politique, que l'ancien directeur de cabinet de Feu Gnassingbé Eyadéma n'arrive pas à comprendre l'allergie des pro-Fabre face aux déclarations de Louis Michel, coprésident de l'Assemblée Paritaire ACP-UE. Evidemment, la réconciliation au Togo avec le travail de la CVJR intéresse aussi M. Natchaba qui se désole de l'attitude de certaines personnalités qui n'ont pas profité de l'occasion pour demander pardon au peuple...Pour le début d'une vraie réconciliation.

**Savoir News: La décision rendue par la Cour de Justice de la CEDEAO fait couler beaucoup d'encre et de salive. Vous êtes un juriste de haut niveau. Quelle appréciation faites-vous de cet arrêt ?**

**Fambaré Ouattara Natchaba:** Je crois que la décision de la cour de justice de la CEDEAO est une véritable ambiguïté. D'abord, de quoi s'agit-il ? Il s'agit du fait que des gens élus membres du parlement togolais avaient préalablement signés une déclaration au terme de laquelle, s'ils quittaient leur parti, ils cessaient d'appartenir à l'assemblée

nationale. Ce qui fait qu'ils ont violé la Constitution, puisqu'elle interdit le mandat impératif. Ces faits se sont produits et puis l'assemblée a été saisie. Dans l'ordre du jour de l'assemblée, cela s'appelle « l'information ». Le président convoque l'assemblée et après, ce n'est pas dans des divers que le sujet est débattu. Mais, c'est quoi l'information ? Le président de l'Assemblée nationale dit tout simplement que tel nombre de députés ont à ce jour, donné leur démission ; ça s'arrête là. Il n'y a pas

(suite à la page 4)

Toujours sans la reprise des cours

## L'Exécutif appelé à sauver les centres ENVOL et les enfants handicapés mentaux

**\* Retrait du partenaire principal, gestion opaque des ressources par le Consortium des Eglises du Togo, indisponibilité du député-directeur administratif et financier**

Deux institutions privées d'assistance aux enfants en difficultés dans la tourmente. Dans notre dernière parution, nous évoquions le cas du centre OASIS qui doit finalement tomber dans le domaine de l'Etat. Le dénominateur commun avec les centres ENVOL aura été le retrait du principal soutien financier, la Caritas allemande dans ce second cas. La descente aux enfers est entamée en 1996 avec des conflits entre les membres de l'Association des parents des enfants en situation de handicap mental (APEHM), initiatrice du centre ENVOL en 1987. Le Consortium des Eglises du Togo est appelé à la rescousse et un contrat tripartite est signé en 1997 entre celui-ci, l'Etat togolais et les bailleurs de fonds. L'Etat profite des concours de l'administration pour verser à la structure 18 agents.

Depuis la fin juillet 2010, la Caritas allemande a mis fin à son appui financier aux neuf centres ENVOL du Togo (4 à Lomé, 1 à Kpalimé, 1 à Atakpamé, 1 à Sokodé, 1 à Kara et 1 à Dapaong), appui estimé entre



Photo: L'Union

**Mémounatou Ibrahim, Ministre de l'action sociale**

septembre 1987 et juillet 2010 à 150 millions de francs Cfa en moyenne par an. En outre, 16 éducateurs spécialisés embauchés par la direction d'ENVOL et d'autres personnels d'appui demeurent des contractuels. Ce qui oblige le Consortium à suspendre unilatéralement les activités du

personnel (72 agents) émergeant sur le budget d'ENVOL depuis le 30 novembre 2010. La décision a accentué la crise avec les parents d'élèves et le personnel. Comme si cela ne suffisait pas, il est relevé une gestion opaque des ressources par le Consortium et le directeur administratif d'ENVOL,

l'indisponibilité du directeur administratif et financier – un actuel député à l'Assemblée nationale – pour s'occuper de la gestion quotidienne de l'institut. Conséquence depuis juillet 2010 : le non-paiement des salaires fait un cumul d'arriérés de 22.134.791 francs Cfa.

Les parties font appel à la médiation du Gouvernement pour sortir de la crise. Celui-ci mène des discussions et les agents menaçants acceptent de reprendre les enseignements. Ils sont matériellement assistés, la cantine entre-temps fermée est rouverte. Dans sa démarche, le médiateur se proposait de reprendre contact avec la Caritas pour négocier les conditions de la reprise de sa coopération, de reprendre l'institut ENVOL pour le réorganiser, de recruter dans la fonction publique, sur autorisation spéciale, le personnel payé par ENVOL, d'élaborer un plan assorti d'un budget et des modalités transparentes de gestion, et d'apporter un appui financier ponctuel au personnel.

Tout ceci n'a pas suffi. A ce jour, les cours n'ont pas repris et les parents d'élèves ont dû barricader les portes de l'administration d'ENVOL à Lomé, tout en exprimant leur intention de reprendre la gestion de l'institut. Cette fois-ci, l'Etat se propose de s'impliquer davantage dans la gestion d'ENVOL. Un projet de convention tripartite entre l'Etat, l'APEHM et le Consortium est déjà élaboré. Il est envisagé de mettre en place une nouvelle direction administrative. Enfin, on annonce une subvention annuelle de 121 millions de francs Cfa aux centres ENVOL pour prendre en charge les salaires, les indemnités, les primes de salissure et de déplacement des éducateurs et le fonctionnement. C'est le prix à payer en attendant de décrocher des appuis auprès des partenaires. Au-delà, il faut comprendre que l'extérieur ne va financer de façon permanente les défis du développement sous les tropiques. Il faut maximiser ses propres ressources pour toujours prendre le relais.

Projet Budget exercice 2012

## De nouvelles dépenses adoptées par le gouvernement

Jean Afolabi

A nouvelle année de nouvelles mesures. C'est ce qu'affichent tous les ans les projets du budget général. Grands travaux d'infrastructures routières oblige, en 2012, il est prévu, dans le projet de budget, une ligne de 1 milliard de francs Cfa pour le déplacement des réseaux de la Togolaise des Eaux (TdE) et de Togotélécom. Ces déplacements de réseaux, entendre par là les installations souterraines, s'imposent depuis qu'il est décidé de systématiquement construire les nouvelles routes avec des caniveaux pour l'évacuation des eaux. Sur l'avenue Maman

N'Danida, à Amoutivé, le déplacement de réseaux a été longtemps source de conflits entre l'entreprise béninoise Yamen et la TdE. Résultat, selon Yamen, les travaux ont duré une éternité, pour finalement voir le contrat de Yamen résilié.

L'entrée dans le Conseil de sécurité de l'ONU crée, elle aussi, des obligations financières à l'Etat. Ainsi, il est prévu pour 2012 une enveloppe de 700 millions de francs afin de prendre en charge l'équipe togolaise. Le gouvernement veut également acheter des immeubles en 2012, pour un montant de 254,444 millions de francs. Ceci permet de baisser

les frais de location d'immeubles qui passe à 700 millions de francs, contre 1,2 milliard en 2011. Ben qu'il dit se décharger de la subvention des produits pétroliers, 5 milliards de francs sont mis de côté à ce titre.

Sur le plan de l'enseignement, la subvention à l'Université de Lomé sera augmentée, portée à 1,805 milliard de francs, et celle de Kara à 316 millions de francs. Les bourses seront augmentées de 1,3 milliard de francs, pour porter le total autour de 5 milliards suivant la nouvelle structuration à adopter par l'Etat. Enfin, il est prévu la construction de deux lycées scientifiques, à Lomé et à Kara, pour un coût total d'un demi milliard de francs.

Pour le Togo, le Bénin, le Mali

## La BAD injecte 3,275 milliards Cfa dans le fonds Cauris

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) a approuvé, le 16 novembre dernier, une prise de participation de 5 millions d'euros, soit 3,275 milliards de francs Cfa, dans un fonds privé d'investissement. Ce fonds investira dans les secteurs clés à fort potentiel d'expansion régionale en Afrique occidentale francophone. Le fonds, Cauris Croissance II, se concentrera sur les domaines incluant les services financiers, l'industrie et les services, les technologies de l'information et de la communication et les industries d'appui aux

infrastructures au Burkina Faso, au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo, indique un communiqué de la Banque.

L'investissement de la Bad améliorera l'accès au financement pour les entreprises ayant un potentiel de croissance en Afrique occidentale francophone. Cette région est relativement mal desservie en financement par prises de participation privées par rapport au reste de l'Afrique. C'est plus particulièrement encore le cas dans les pays à faible revenu et les Etats fragiles ciblés par le fonds. De plus, en fournissant une

assistance technique à certaines entreprises du portefeuille, l'injection de capital de la BAD contribuera au renforcement des capacités régionales. Le fonds est géré par Cauris Management, basé à Lomé, au Togo, qui, entre 1999 et 2009, a augmenté de 1 340 à 2 456 le nombre consolidé d'emplois permanents. Sur ce nombre, 334 sont allés aux femmes.

En fonction du portefeuille indicatif du nouveau fonds, précise la Bad, 1 100 emplois devraient être créés, dont 149 seront attribués aux femmes.

Réaction de Fambaré Natchaba aux propos de Louis Michel

## « Louis Michel n'a pas dit autre chose...L'arrêt ne dit jamais que ces députés doivent être réintégrés. »

(suite de la page 3)

question qu'ils se défendent ou qu'ils échangent avec le Président. S'ils doivent se défendre, c'est au niveau de leur parti politique et devant les tribunaux.

Maintenant, la Cour de la CEDEAO, lorsqu'elle est saisie, a estimé qu'il y a eu violation de leurs droits, notamment le droit de la défense. Le droit de la défense est un principe général de droit qui n'est pas supérieur aux normes constitutionnelles.

Maintenant, on met le droit de la défense au-dessus même de la norme impérative qui est constitutionnelle et on rend un arrêt sans aller jusqu'au bout. Que dit la Cour au fond ? Au fond, la cour dit ceci: vous ne pouvez pas retourner à l'Assemblée nationale, mais le gouvernement doit vous dédommager. Si la cour est logique avec elle-même, elle va dire: vous devez retourner, le gouvernement est condamné et il est condamné à vous recevoir.

Mais, ce n'est pas le cas, elle a en quelle que sorte prononcé une nullité relative qui dit: vous n'avez pas eu le droit de vous défendre devant l'assemblée - alors qu'elle ne connaît pas la procédure de l'assemblée - donc pour cela, vous ne pouvez pas retourner à l'assemblée, mais on doit vous dédommager. A quel titre et pourquoi ? Voici l'ambiguïté de la cour. La cour aurait dû dire simplement: vous avez violé un principe constitutionnel, si vous avez un recours, ce n'est pas contre l'Etat togolais, mais contre votre parti politique. Mais comme c'est vous-même qui aviez écrit, allez démontrer devant les tribunaux de l'ordre judiciaire, que cette signature vous a été extorquée.

Je pense que, c'est la décision de la cour qui n'est pas une décision sereine, elle n'est pas bonne. La cour a voulu devenir en quelque sorte, une Cour supra constitutionnelle, ce qui n'est pas dans son rôle aussi. Elle a fait de la confusion, et les autres



se sont saisis de cela. Mais eux aussi, ils ont mal lu l'arrêt et réclame un droit que la cour ne leur a pas reconnu. C'est à tort qu'ils se battent sur cette affaire.

**Louis Michel a affirmé que l'arrêt ne stipule pas que les 09 députés retrouvent leur siège, une déclaration qui fait du bruit au sein de l'ANC. Comment appréciez-vous la déclaration de Louis Michel et les réactions des responsables de l'ANC ?**

Je suis surpris du tollé que cela a fait, parce qu'au fond, Louis Michel n'a pas dit autre chose que ce que je viens de dire. L'arrêt ne dit jamais que ces députés doivent être réintégrés. Nous pratiquons le droit depuis longtemps. L'arrêt ne le dit pas. L'arrêt dit j'annule parce que, on n'a pas observé votre droit de la défense, mais ce n'est pas ça - c'est leur droit à la réintégration -, mais elle n'a pas dit, qu'il faut les réintégrer. L'arrêt ne le dit pas. Louis Michel n'a fait que dire la vérité, ce qui est dans l'arrêt. Je ne vois pas encore, en quoi Louis Michel a dit quelque chose de mauvais. Sauf si, on pense que, tous ceux qui interprètent l'arrêt à sa juste valeur, deviennent automatiquement les ennemis des gens de l'ANC. Les réactions de l'ANC me paraissent disproportionnées. A la limite, des réactions irresponsables, parce qu'au fond, contre qui se battent-ils ? Louis Michel ? Contre les autorités togolaises ? Avant Louis Michel, les

gens n'avaient pas déjà dit cela ? Pourquoi s'en prennent-ils à Louis Michel, qui est le co-président de l'assemblée parlementaire ACP-UE ?

**Comment avez-vous connu Louis Michel ?**

Je le connais depuis les années 90-91, lorsque nous allions à l'UE, qui avait toujours des résolutions de condamnations du Togo et lorsque Jean-Pierre Fabre et ses amis étaient dans les sacs des fonctionnaires européens. Je n'ai jamais vu Jean-Pierre attaquer un fonctionnaire européen. Je ne l'ai jamais vu attaquer un parlementaire européen. Alors, aujourd'hui, il pense qu'il faut dégainer là où il ne faut pas dégainer. Quand on est un responsable politique, on doit mesurer les propos que l'on tient surtout si on prétend qu'on peut gouverner un pays. La preuve, on peut transcender certaines choses, ce n'est pas la rue qui donne le pouvoir. Ils ont marché depuis 2010 jusqu'aujourd'hui. Est-ce qu'ils ont eu le pouvoir ?

C'est dans les problèmes du Togo que j'ai connu Louis Michel. Il faut rendre justice aux hommes. Louis Michel n'a pas été un ami de Natchaba. Il fait partie de ceux-là qui, droit dans les yeux, nous ont dit ceci : M. Natchaba, le problème de la crise togolaise, ne peut être résolu si le pouvoir n'accepte pas de s'asseoir autour d'une même table avec l'opposition pour débattre de toutes les questions. C'est donc lui, ainsi que d'autres qui ont été à la base des 22 engagements souscrits par le Togo vis-à-vis de l'UE.

Louis Michel n'a pas été notre ami. Au contraire, il nous avait fait avaler des choses qui étaient décisives. Dans les 22 engagements souscrits, il reste un point qu'on n'a pas pu réussir, on l'a inclus dans l'accord politique global. Il s'agit du point 1.1 qui est le dialogue politique inclusif et que nous continuons. S'il n'y avait pas eu cela, par quel processus les gens comme Jean-

(suite à la page 5)

A l'horizon 2015, au regard des tendances actuelles

## L'assurance de l'atteinte de l'objectif Santé des OMD

Le Togo reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Il est classé 139ème sur 169ème dans le classement 2010 du PNUD sur le Développement Humain, en progrès, cependant, par rapport au classement de 2009, qui était de 159 sur 182 pays. L'incidence de la pauvreté est estimée à environ 62% de la population. La situation actuelle de la pauvreté a été exacerbée par les chocs exogènes que le pays a connus à travers notamment les inondations de 2007 et 2008 et la hausse des prix des produits alimentaires en 2008, précise-t-on officiellement dans le rapport d'évaluation d'octobre 2011 de la 2ème phase du Programme d'appui aux réformes et à la gouvernance (PARG-2) soumis à la Banque africaine de développement (Bad). Les indicateurs sociaux du pays demeurent parmi les plus faibles au monde. Le taux d'analphabétisme chez les adultes est d'environ 47%, contre 33% pour l'Afrique; le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 75 pour 1000, contre 57,3 pour 1000 pour l'ensemble des pays en développement. L'espérance de vie à la naissance est d'environ 55 ans. Dans ces conditions et en raison des quinze années de crise sociopolitique qu'a connues le pays, seuls les OMD relatifs à l'éducation primaire pour tous et à la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies pourraient être atteints, au regard des tendances actuelles.

Le Togo a fait des progrès dans le domaine de la

gouvernance depuis la fin de la longue crise sociopolitique que le pays a traversée durant 15 ans et notamment en ce qui concerne la sécurité et la mise en place progressive d'un Etat de droit. Par ailleurs, les autorités font des efforts pour endiguer la corruption. Sur cet aspect, l'indice de perception de la corruption par Transparency International classe le Togo au 134ème sur 178 pays en 2010. Au plan de la gouvernance économique et financière, le Togo a engagé, depuis 2006, d'importantes réformes en matière de transparence et gestion des finances publiques, soutenues par le FMI, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et la BAD. A cet égard, l'évaluation des politiques et des institutions du pays (EPIP) effectuée par la Banque en 2010 a attribué une note moyenne de 3,5 à la qualité de la gestion financière et budgétaire, sur une échelle de 1 à 5. Il convient également de préciser que le Togo a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPT le 14 décembre 2010. Enfin, le pays a été admis au statut de Pays-Candidat à l'ITIE en Octobre 2010. Chaque pays admis à ce statut dispose d'un délai de deux ans, à compter de l'acceptation de sa candidature, pour parachever sa validation et obtenir le statut de " Pays Certifié-ITIE ". Le Gouvernement est disposé à consentir des efforts importants pour la mise en œuvre de son plan d'action ITIE afin d'accéder au statut de " Pays Certifié-ITIE " avant la date du 18 Octobre 2012.

Selon les estimations du FMI, les perspectives macro-économiques du pays sont appelées à s'améliorer à la faveur de la reprise progressive de l'activité économique malgré un contexte international difficile. En effet, il est attendu une consolidation de la croissance. Cette dernière devrait se situer à 3,9% et 4,5% en 2011 et 2012 respectivement, du fait d'une relance attendue de la production agricole (coton et céréales) et du regain d'activités dans les secteurs secondaire (essentiellement mines, et électricité) et tertiaire (téléphonie mobile et banques). Le taux d'inflation se situera à 2% en 2011 et 2,6% en 2012, répondant, ainsi, aux critères de convergence de l'UEMOA. En ce qui concerne la position extérieure, elle devrait fléchir quelque peu en 2011 et 2012. En effet, le déficit du compte courant (y compris les transferts) est projeté à 7,2% du PIB en 2011 et à 8,1% en 2012 contre 6,6% du PIB en 2009, à cause d'une hausse importante des importations résultant du rythme soutenu des investissements publics, notamment dans les infrastructures et d'une forte détérioration des termes de l'échange (-1,6). Le Gouvernement poursuivra, néanmoins, ses efforts pour consolider la situation des finances publiques par la mise en œuvre des réformes afin de contenir le déficit budgétaire, dons inclus, à 3,9% du PIB en 2011 et 4,1% en 2012, au dessus toutefois de la norme de 3% fixée par l'UEMOA.

Ghana

## L'inflation passe à 8,56% en octobre

Le taux d'inflation au Ghana a légèrement augmenté et est passé de 8,40% en septembre à 8,56% en octobre, a annoncé le ministre en charge des Statistiques, Dr Grace Bediako, cité par la PANA. Le journal "The Graphic" a indiqué jeudi que l'augmentation d'octobre

a été principalement influencée par la hausse du niveau général des prix des aliments et des boissons non-alcoolisées. Le Dr Bediako a déclaré que l'inflation pour le groupe des aliments et des boissons non-alcoolisées est passée de 3,74% en septembre à 4,03% en octobre.

Le taux du sous-secteur des transports qui est de 23% est le plus élevé dans le groupe non-alimentaire, tandis que le sous-secteur de la communication a enregistré le taux le plus faible, soit 0,41%.

Réaction de Fambaré Natchaba aux propos de Louis Michel

## « Louis Michel n'a pas dit autre chose...L'arrêt ne dit jamais que ces députés doivent être réintégrés. »

(suite de la page 4)

Pierre Fabre pourraient-ils se présenter à l'Assemblée nationale. A-t-il oublié que, c'est dans le cadre de ce dialogue que par voie de compromis à Ouagadougou, nous avons dit et écrit: pour les prochaines élections législatives, les partis conviennent de ne pas tenir compte du problème de nationalité. Je crois que le travail fait par Louis Michel a été au profit du Togo, car il a permis aux togolais de se mettre ensemble. En pleine crise, Louis Michel est venu au Togo. Nous l'avons reçu. Il a dit au président certaines choses qui ne sont pas bonnes à dire, dans le souci d'impulser ce changement et l'actuel président Faure était là.

Bref, je trouve que tout ce qui se dit sur le dos de Louis Michel, c'est à la limite de la folie ; c'est irresponsable. Pourquoi, M.Fabre et ses amis ne parlent-ils pas de leurs amis qui ont saigné le Togo des années durant ?

**Est-ce que ces réactions contre Louis Michel, peuvent avoir un impact négatif sur le Togo ou sur l'opposition ?**

Non, il appartient aux hommes politiques togolais, d'élever le débat et de dire que, l'expression de ce qu'il a entendu n'est pas la pensée majoritaire des Togolais, y compris dans les rangs de l'opposition. Est-ce que vous voyez l'ex-Premier Ministre Edem Kodjo, Me Agboyibo et même le Professeur Gninivi - sans citer les autres -, tenir ces genres de propos? Ces propos sont proprement irresponsables, antinationaux.

Je crois que les relations internationales ne sont pas fondées sur des sautes d'humeur. On voit d'abord celui qui a fait la déclaration, ce qu'il représente. Les gens comprendront rapidement que Jean-Pierre Fabre est complètement à la dérive. Louis Michel a exercé de très grandes responsabilités en Belgique, au sein de l'Union européenne etc...Trop, c'est trop !

**Certains observateurs pensent qu'il a manqué l'occasion de se taire, le sujet étant trop sensible. Êtes-vous de l'avis de ceux-là ?**

Non, se taire sur quoi ? Qu'est ce qu'il a dit de nouveau ? Pourquoi dans ce pays, vous ne voulez pas qu'on dise la vérité ? Il y a le dialogue politique qui se tient, ils ont refusé de participer aux débats et ils marchent tout le temps. Ceux qui disent que Louis Michel a manqué l'occasion de se taire, ont tort. Mais quand Louis Michel a parlé dans d'autres instances pour condamner le régime d'alors, on ne lui a pas dit qu'il a manqué l'occasion de se taire. Il est dans son rôle, on lui a posé la question, et il a répondu. Il n'est pas

venu à Lomé pour parler de ce sujet.

**La CVJR a bouclé la phase des audiences. Vous étiez même devant la commission pour témoigner sur la tragédie de Fréau Jardin. Quelle appréciation faites-vous de la manière dont ces audiences se sont déroulées ?**

Je tiens à féliciter Mgr Nicodème Barrigah et son équipe pour leur abnégation, leur détermination à faire aboutir ce processus qui, à mes yeux, constitue pour les Togolais, le processus de la dernière chance. J'ai été quelque peu déçu de savoir que, certaines personnalités n'ont pas voulu aller à la commission pour dire ce qu'elles savaient, surtout, reconnaître leurs propres insuffisances. Lorsqu'on a exercé des responsabilités politiques, il y a des conséquences. Il faut que les hommes politiques d'abord aillent, donnent l'exemple d'humilité, qu'ils parlent et on comprendra qu'on les accusait inutilement. J'espère que Mgr Barrigah saura trouver les remèdes nécessaires, parce qu'au fond, le but de l'exercice, c'est de nous amener à nous réconcilier.

**Avez-vous le sentiment qu'un pas a été franchi pour que les filles et fils du Togo se réconcilient ?**

Oui, un pas a été franchi. Quand vous regardez la commission, son travail par rapport à la conférence nationale qui en fait, avait en réalité les mêmes objectifs qui étaient d'amener les gens de l'ancien pouvoir (RPT), à venir, qu'on se parle et que chacun reconnaît ses fautes comme au Bénin, au Congo et qu'au finish, on puisse se pardonner. Mais, quand vous voyez l'échec de cette conférence nationale par rapport à ce que Mgr Barrigah et son équipe ont pu faire, je dis que je suis déçu uniquement pour certaines personnalités, si non, le travail est bon.

Nous avons franchi un pas important. Ils ne sont pas encore aux conclusions, et d'après ce que je sais, Mgr Barrigah et son équipe se réservent le droit d'appeler même encore certaines personnes pour permettre de clarifier certaines affaires qui sont restées dans l'ombre.

**Quels conseils M. Natchaba a à l'endroit du prélat Barrigah à la tête de la CVJR ?**

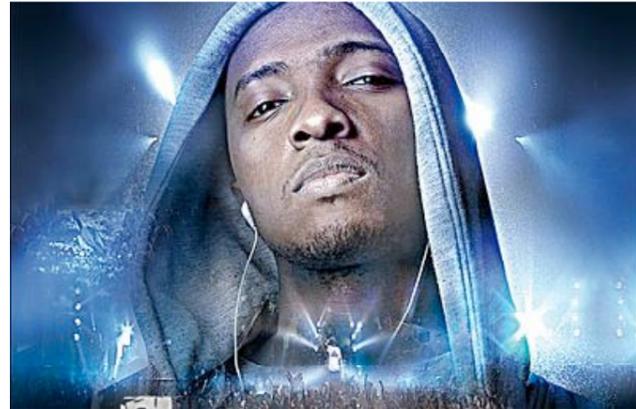
Mgr Barrigah est un homme expérimenté, disponible. Je n'aurai pas la prétention de dire que, je vais donner des conseils à Mgr Barrigah. Je prie, notre Dieu Tout puissant, afin qu'il lui donne une bonne santé et beaucoup de chances pour qu'il puisse rassembler les brebis togolaises que nous sommes.

Toly Feda

Le Stade omnisports de Lomé connaîtra ce 03 décembre un concert en live du rappeur français Soprano, tout droit sorti de banlieue marseillaise et qui vient donner un peu d'air de révolte de ces lieux difficiles aux jeunes de Lomé.

Portant fièrement ses 32 ans, ce rappeur d'origine comorienne est auteur de trois albums. Arrivé à la musique en écoutant "Heal the World" de Michael Jackson et suivant Kris Kross, Soprano est néanmoins rappeur grâce à de multiples influences. Parmi ses influences, Soprano cite notamment Kanye West et Jay-Z, ainsi que les new-yorkais Mobb Deep. Il doit également à Eminem, et à Nas et Dr. Dre.

Soprano est auteur de trois albums. Il fait d'abord une mixtape intitulée "Psychanalyse avant l'album".



Puis il sort "Puisqu'il faut vivre", son premier album solo édité en 2007. Il reprend l'idée de la série télévisée Les Soprano, où le héros subit une séance psychanalytique. Puisqu'il faut vivre... se vend à plus de 200 000 exemplaires. Les singles "Halla Halla", "À la bien" sont issus de l'album. En 2008 est édité Live au Dôme de Marseille, enregistré

durant la tournée ayant suivi la sortie de son premier album. Lors de la cérémonie " L'année du hip-hop 2008 ", qui récompense les artistes hip-hop français, Soprano est nommé " meilleur artiste de l'année ". Puisqu'il faut vivre remporte le prix du meilleur album, et À la bien celui de la meilleure chanson.

Malgré sa réussite, Soprano n'oublie pas la banlieue et il sent que les élections à venir sont cruciales pour ces quartiers

d'habitation laissés-pour-compte.

"La politique, je n'en comprends que les grands traits, mais je sais que quand je vais sortir mon album, je vais me retrouver à faire plein d'interviews où il faudra que je dise aux jeunes d'aller voter. Je ne dirais pas pour qui, mais surtout contre qui. La politique, pour nous, c'est comme une injure, on la prend comme une agression, mais il faut bien qu'on se voit un jour représenté. On n'a pas envie de voir des caméras rentrer dans nos quartiers pour filmer des arrestations de jeunes qui auraient laissé leur ADN sur des emballages de pizza ! Mon album sera le seul à sortir à ce moment-là, et il faudra que je monte au front. Je suis conscient d'être un musulman, noir, qui fait la prière, qui vient des quartiers, et que par définition je vais être un cliché pour beaucoup de gens. "

Que Soprano soit à Lomé est une bonne chose. Ça aidera les jeunes rappeurs togolais.

Littérature

## Quand la Chine soulève de l'enthousiasme en France

La Chine soulève décidément l'enthousiasme des jurés du Grand Prix de la biographie politique. Attribué l'an passé à Michela Fontana pour son ouvrage sur Matteo Ricci, (1552-1610), premier Européen à résider dans l'Empire chinois, il a été remis samedi 12 novembre au journaliste et sinologue belge Philippe Paquet pour Madame Chiang Kai-shek.

"Un ouvrage qui allie le souffle romanesque à la précision historique". C'est ainsi que les jurés du Grand Prix de la biographie politique ont qualifié samedi le livre de Philippe Paquet - un volume de près de huit-cent pages consacré l'épouse de l'ancien dirigeant chinois. Selon eux, cette biographie, la première consacrée en français à ce " personnage au rôle majeur en Chine et aux Etats-Unis ", permet de "brosser un siècle d'histoire de la Chine et de relations passionnelles,

tendues et fascinantes avec l'Occident". Créé par Patrick-Olivier Picourt et doté de 10 000 euros par le Grand Hôtel Mercure du Touquet, ce Grand Prix distingue chaque année une biographie politique passée ou présente écrite en langue française ou traduite. En 2010, la journaliste Arlette Chabot, membre du jury aux côtés, notamment, d'André Glucksman, d'Anne Lauvergeon ou de François Ewald, nous avait expliqué le fonctionnement du prix et ses critères d'évaluation (voir l'entretien). Cette année, Philippe Paquet succède donc à Michela Fontana, récompensée l'an passé pour son Matteo Ricci, un jésuite à la cour des Ming. Quant aux deux autres finalistes, Robert Service pour Trotski (Perrin) et Eric Roussel pour Pierre Brossolette (Fayard), ils sont arrivés seconds ex aequo.

Va paraître

## Areva en Afrique, une face cachée du nucléaire français

Contrecarrant " le mythe de l'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire ", puisque l'uranium alimentant le nucléaire civil et militaire provient depuis longtemps et pour une large part du sous-sol africain, Raphaël Granvaud détaille les conditions dans lesquelles la France et Areva se procurent un uranium au meilleur coût, au prix d'ingérences politiques et de conséquences environnementales, sanitaires et sociales catastrophiques pour les populations locales.

Dans un contexte international d'intensification de la concurrence sur le continent africain, mondialisation capitaliste oblige, Areva obtient un tiers de son uranium au Niger, qui reste pourtant en dernière position du classement des pays selon leur indice de

développement humain.

L'entreprise a toujours pu compter sur l'aide active des représentants officiels de l'État français, mais aussi sur l'appui des réseaux les moins ragoûtants de la Françafrique pour sauvegarder son droit de pillage, en échange de leur soutien politique et militaire aux régimes autoritaires amis. L'auteur dévoile enfin les efforts considérables d'Areva pour que les différents éléments de cette réalité et de sa stratégie de dissémination nucléaire ne viennent pas ternir une image de marque qu'elle voudrait immaculée, alors que "l'Afrique sera dans les années à venir le cœur de [son] activité".

Membre de l'association Survie, Raphaël Granvaud est l'auteur de Que fait l'armée française en Afrique ? (Agone, 2010).

Arts plastiques

## Le Togolais Skan Dal expose à Strasbourg

Selon un article du journal Les Dernières nouvelles d'Alsace, le Togolais Skan Dal expose à Strasbourg, la ville française la plus européenne. Entourée des toiles de Skan Dal et de l'installation de Ben Nash, Geneviève Charras prenait hier après-midi sa " Part des Anges ", à la galerie Planet Theater, en compagnie du pianiste Christian Vidal.

Installées la veille, les toiles d'Ahloko Sodji, alias Skan Dal, dominent l'espace central de la galerie strasbourgeoise menée par Jean Henrion, tailleur de pierre,

théologue et professeur de littérature. Le jeune peintre togolais, slameur et rappeur à ses heures perdues, n'en est pas à sa première exposition française - les deux prix de l'Institut Goethe de Ouagadougou sur le thème des droits humains, et le Prix de la coopération allemande y étant pour quelque chose.

Exposition de Ahloko Sodji alias Skan Dal jusqu'au 10 décembre à la Galerie Planet Theater, 1 rue des Sœurs. Du mardi au samedi de 14 h 00 à 19 h 00. Entrée libre.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafa

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

Un autre forum institutionnalisé, après celui des paysans

## La femme togolaise va ruminer sa marginalisation tous les 2 ans

Sylvestre D.

Pour instaurer un cadre permanent d'échanges entre le Président de la République et les producteurs, d'une part, et entre les professionnels du monde rural d'autre part, sur les sujets d'intérêts communs relatifs au développement des activités agricoles, pastorales, hydrauliques, halieutiques et sylvicoles, le Forum national du paysan togolais (FNPT) est créé. Il était à sa 3<sup>ème</sup> édition à Dapaong en début d'année, après Kara en février 2009 et Kpalimé en janvier 2010. Cette fois-ci, c'est la femme togolaise qui va prendre la relève. Un forum national de la femme s'était tenu en décembre 2009 autour de la problématique de l'équité et l'égalité de genre. Pour capitaliser les acquis, il était recommandé de l'institutionnaliser en tant que tribune pérenne et périodique de réflexion et de partage. C'est chose faite depuis ce 18 novembre 2011 par le décret pris en conseil des ministres. « *Le forum est un cadre de dialogue et d'échanges entre le gouvernement et les différentes couches socioprofessionnelles de femmes sur les sujets relatifs aux droits et à la participation de la femme au développement économique et social du Togo* », précise l'article 2 dudit décret. Et d'ajouter que, pour chaque forum, le thème directeur sera choisi en fonction du contexte politique, social et économique. Bénéficiant de la subvention de l'Etat, des dons et subventions d'organismes publics, parapublics ou privés nationaux ou internationaux ou de toute autre personne, le forum se réunit tous les deux ans. Egalement de manière alternative dans les régions économiques du pays. L'Exécutif s'appropriera ses conclusions.

Il y a de quoi. La femme togolaise continuant de vivre, chaque jour, sa marginalisation malgré tout ce qui est fait, malgré les séminaires, ateliers, colloques, forums, réunions techniques et de validation, sensibilisations. Sa vraie implication dans les décisions la concernant est toujours en pointillé. Aussi faudra-t-il réellement gagner la guerre des moyens financiers pour que le forum ne devienne un folklore festif autour des taux défavorables à la femme dans les services sociaux, de sa position dans la pauvreté et l'économie, et de la féminisation en beme dans la gouvernance.

La société togolaise ayant une structure sociale de type patriarcal fondée sur des relations sociales et des pouvoirs inégaux entre les sexes, dans l'Education et la formation, le taux de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons, et l'écart varie selon les cycles et les régions à en croire l'enquête QUIBB de 2006. Le taux de mortalité est passé de 20‰ en



Des femmes paysannes, toujours éloignées du développement

1960 à 13‰ en 1998, soit une chute de 35% en 38 ans. En 2007, on a noté un fort taux de morbidité chez les femmes (22,9% contre 17,2% chez les hommes). La mortalité maternelle est très élevée. En 2007, plus de 15,0% des femmes n'ont pas accès aux services de santé pour des raisons financières, contre un peu plus de 10,0% chez les hommes. En matière d'habitat, la femme n'est pas impliquée dans le choix de l'habitat et le plan de construction, dans les 57,8% de ménages togolais qui sont propriétaires de leur logement et les 21,3% de ménages en maisons de location. Le Togo n'échappe pas à la féminisation de la pauvreté puisque les femmes contrôlent moins de ressources, possèdent une part considérablement plus réduite des avoirs et perçoivent des revenus plus faibles. Le statut inférieur et inégalitaire dont elles sont victimes influe sur leur état de pauvreté : c'est dans les ménages les plus nécessiteux que les femmes ont des taux de fécondité les plus élevés, ont moins accès aux services de santé comme la santé de la reproduction... Dans l'agriculture (72% de la population active), on dénombre 53,46% de femmes contre 46,54% d'hommes dans tous les processus de production (désherbage, semis, récolte, stockage, transformation et commercialisation des produits), mais elles ne gagnent que 10% du revenu monétaire tiré du fruit de leur labeur, motif pris de l'inégalité dans l'accès à la terre, aux intrants, équipements, encadrement et crédit, etc. Les femmes se limitent beaucoup plus à l'informel dans le commerce. Dans l'artisanat de production, les femmes se spécialisent dans la poterie à usage domestique (jarres d'eau, assiettes), la vannerie, la couture et la coiffure. Et, faute d'un cadre réglementaire, les apprenties sont laissées à la merci des patrons et sont surexploitées, etc.

Il faut déjà saluer la Politique nationale pour l'équité et l'égalité de genre (PNEEG) adoptée en conseil des ministres le 19 janvier dernier. Un document qui se repose sur cinq orientations : valorisation équitable de la position

et du potentiel de la femme et de l'homme dans la famille et dans la communauté ; accroissement équitable de la capacité productive des femmes et de leur niveau de revenu ; amélioration de l'accès équitable des femmes et des hommes aux services sociaux ; promotion de la participation équitable des femmes et des hommes à la gestion du pouvoir, au respect du droit et à la suppression des violences sous toutes leurs formes ; renforcement des capacités d'intervention du cadre institutionnel de mise en œuvre de la PNEEG. Vivement donc le FNFT : forum national de la femme togolaise !

Pour une lutte effective contre la drogue et le crime

## Le Plan national intégré rassemble les bailleurs aujourd'hui à Lomé

Jean Afolabi

Durant la seule année 2011 – qui n'est même pas encore achevée –, un total de 2 041,45 kilogrammes de cannabis et 520,90 kilogrammes de cocaïne a été saisi par les forces de répression et l'Office central de répression du Togo. Une marchandise estimée approximativement à 13 milliards de francs Cfa, « *une pactole pouvant soutenir les trafiquants dans leurs diverses manœuvres de corruption et de trafics d'influence* », a indiqué le ministre Gnama Dokisime Latta de la Sécurité et de la protection civile dans une récente communication au conseil des ministres le 18 novembre dernier. D'autres données statistiques de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Onudc) révèlent que les saisies de cocaïne en provenance du Togo vers l'Europe représentent 8% des saisies de l'Afrique de l'ouest entre 2006 et 2008. De plus en plus, la situation préoccupe l'Autorité publique en ce qui concerne l'économie et la crédibilité du pays.

Il était alors temps de mobiliser les ressources nécessaires en vue de la mise en œuvre pratique

du Plan national intégré du Togo pour la lutte contre la drogue et le crime. C'est dans ce cadre qu'il était prévu aujourd'hui à Lomé, conjointement par le ministère de la Sécurité et celui délégué à la présidence de la République chargé de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, d'organiser une table ronde des donateurs, avec l'appui de l'Onudc dont le bureau régional à Dakar a désigné un expert pour accompagner les autorités togolaises sur ce chantier. Il s'agira, plus précisément, de rassembler les ressources pouvant permettre de renforcer les capacités de la coordination nationale, et des structures de répression du trafic illicite des drogues et du crime, d'améliorer la réponse pénale vis-à-vis de lutte contre la drogue, le crime et la corruption. Il s'agira également de renforcer la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et d'améliorer et de renforcer des actions de la demande de drogue et du crime par la prévention de l'usage et la prise en charge médico-psychologique des victimes.

Depuis quelques années, « *le Togo, tout comme l'ensemble de*

*l'Afrique de l'ouest, est confronté aux problèmes récurrents du trafic illicite et de la consommation abusive des drogues. Les situations de vulnérabilité face à ces fléaux ne cessent de s'accroître eu égard à la crise économique qui exacerbe la pauvreté de la population et le délabrement du tissu social* », a affirmé le ministre Latta. La sécurité et le développement durable du pays en prennent un coup par l'émergence de différents comportements criminels et la déchéance de la population productive, souligne-t-il. Pire, les capacités opérationnelles des structures chargées de la lutte contre le fléau se fragilisent au même moment, faute de moyens. L'un dans l'autre ont entraîné un accroissement du trafic des drogues et leur consommation abusive.

Au point où, en janvier 2005, en s'adressant au corps diplomatique, Faure Gnassingbé n'a pu s'empêcher d'exprimer ouvertement sa profonde préoccupation sur la propension de ce fléau. Du coup, il a été procédé à une évaluation de la menace avec l'assistance technique des experts de l'Union européenne, de l'Africom des Etats-Unis et de l'Onudc, qui a conduit à la formulation du Plan national intégré de lutte contre la drogue et le crime, adopté par le gouvernement le 16 septembre 2009. Il s'articule et répond aux directives et recommandations des conventions internationales des Nations Unies, et de la déclaration politique et du plan d'action régional de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) en la matière.

En application de ce plan, certaines actions sont en cours de réalisation avec l'appui financier des partenaires. Il y a la création d'une unité mixte de contrôle des conteneurs opérationnelle au Port autonome de Lomé, financée par l'Allemagne et la France ; il y a la création d'une cellule aéroportuaire anti-trafics à l'aéroport international Général Eyadéma de Lomé, sur financement de l'Union européenne ; il y a surtout le renforcement des capacités de la Cellule nationale de traitement de l'information financier (Centif) pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, avec l'appui de la France et de l'Onudc. Soit un total de 500 millions de francs engrangés.

Il importe de souligner que, en la matière de lutte contre le trafic de drogue et le crime, les efforts du gouvernement togolais sont soutenus par la communauté internationale. Celle-ci ne manquera certainement pas de réagir positivement à la table ronde de Lomé. Le but est d'éviter que le Togo devienne une plaque tournante du trafic.

Projet PURISE d'alimentation en eau potable

## 15 châteaux d'eau prévus dans les périphéries de Lomé

L'accès à l'eau potable est devenu l'une des préoccupations du gouvernement dans l'idée d'atteindre l'un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Dans le cadre du Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (PURISE) de la Banque mondiale, il sera construit quinze mini châteaux d'eau – d'une capacité maximale de 50 mètres cubes – dans des quartiers périphériques de la capitale. Six seront érigés à Adidogomé, notamment à Ségbé, Vakpossito, Yokoè, Sagbado ou Légbassito, six autres seront construits à Agoènyivé y compris Togblékopé. Et trois à Bè-Kpota, notamment à Afamé, Attiégo et Dabarakondji. De source de l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur), les châteaux d'eau seront alimentés par la nappe. Aussi est-il prévu, probablement dès mai 2012, la réalisation de quinze forages aux lieux identifiés pour les châteaux d'eau. Cela aura pour but de tester la qualité de l'eau avant l'équipement des sites.

Pour alimenter les populations bénéficiaires à partir des châteaux d'eau, il sera construit une soixantaine de kiosques à eau dans les quartiers identifiés. La Banque est déjà saisie du dossier, et ne tardera certainement pas à donner son avis favorable. Le financement

de projet est inclus dans les 13,5 millions de dollars (soit 6,75 milliards de francs Cfa) du don initial du projet PURISE.

Selon un récent rapport du Programme conjoint OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP) intitulé : « *Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement-2010 Rapport de mise à jour* », publié le 15 mars dernier, près de 39% de la population mondiale, soit plus de 2.6 milliards de personnes n'ont pas accès à un système d'assainissement amélioré. Il reste donc beaucoup à faire pour s'approcher de l'OMD en matière d'assainissement. Le Togo n'échappe pas à la règle : malgré les efforts consentis, 61% de la population togolaise n'a pas encore accès à l'eau potable. 39% des populations vivant en zones urbaines ont accès à l'eau potable, alors que 70% des populations vivant en zones rurales en sont dépourvues. En matière d'assainissement, sur le plan national, 69% de la population n'a pas accès à des latrines contre 90% de personnes en milieu rural.

Or l'eau insalubre ainsi que des mesures d'assainissement et d'hygiène insuffisantes coûtent chaque année la vie à environ 1.5 millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde. De plus, le

manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène affecte la santé, la sécurité, la vitalité et la qualité de vie des enfants, touchant d'abord et surtout les femmes et les jeunes filles. Pour que l'OMD n°7 puisse être atteint au Togo en 2015 et pour satisfaire totalement les besoins en eau potable et en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, il faudrait encore réaliser 4826 points d'eau potable et 296 076 latrines en milieu rural soit 1207 points d'eau et 74019 latrines par an !

Fort de cette réalité, l'UNICEF accompagne le gouvernement togolais dans la mise en œuvre d'une politique sanitaire nationale en matière d'eau et d'assainissement. Ainsi, en 2009, l'UNICEF a appuyé le Togo dans la construction de 160 infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, composées de latrines séparées pour les filles et les garçons, de 120 dispositifs de lavage de mains ainsi que de 80 points d'eau dans 60 écoles. 180 enseignants, 60 agents de santé, 30 comités de santé et associations de parents d'élèves ont été également formés à la promotion des bonnes pratiques en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement en utilisant une approche participative auprès des communautés.

La planification familiale

## Plus qu'une condition pour le développement

Du 29 novembre au 2 décembre 2011, Dakar, au Sénégal abritera une la Conférence internationale historique sur le planning familial. L'évènement réunira plus de 2 000 dirigeants africains, américains et européens mais également des chercheurs de classe mondiale.

### Etonam Sossou

Sabine est une jeune fille mère de 20 ans qui est tombée enceinte à 16 ans. Elle fréquentait alors la classe de 4ème au collège. Cette grossesse a profondément perturbé son cycle scolaire car elle n'avait pas réussi à passer en classe supérieure l'année où elle était enceinte. Lorsqu'elle a réussi à atteindre la classe de 3ème, elle a échoué à l'examen du BEPC car elle devait s'occuper de son enfant et en même temps étudier. Nous avons rencontré Sabine au centre médico social d'Adidogomé alors qu'elle tentait d'avoir une consultation pour adopter une méthode contraceptive. Ce centre médical était son espoir car auparavant elle s'était adressée à une association mais elle avait trouvé les coûts trop élevés. Sabine, veut cette contraception qu'elle l'a découverte seulement après son accouchement et ne veut pas que sa scolarité soit handicapée par une autre grossesse, résolue qu'elle est à réussir sa vie.

L'histoire de Sabine n'est pas unique, même si elle-même n'est comme aucune autre femme. Ou plutôt si, elle est l'une des 215 millions de femmes qui, à travers le monde, voudraient utiliser la contraception mais n'ont aucune possibilité de le faire. C'est un droit humain fondamental pour tout couple de décider du nombre

d'enfants qu'il souhaite et de leur espacement. Il est profondément injuste qu'il ne puisse pas le faire. Et les implications en sont très graves. Ce sont en premier lieu les femmes qui subissent le fardeau d'une demande non satisfaite de



planning familial : les grossesses non désirées sont souvent dangereuses et risquées pour leur santé. Ces grossesses ont plus de chances de provoquer des handicaps, voire le décès de la mère et une mauvaise santé des bébés et des enfants. Au Togo, l'accès au planning familial est l'une des principales stratégies pour réduire la mortalité maternelle, ainsi que celle des bébés et des enfants, qui restent élevées.

Le planning familial ne concerne pas que les femmes. Les droits et la santé des hommes et des adolescents sont aussi en jeu et il concerne donc des communautés

et des nations tout entières. Faire de la planification familiale, c'est protéger l'avenir du monde. La planification familiale est une façon de réduire la pauvreté, car cela permet d'augmenter la productivité et plus largement, le

développement économique. Au plan mondial, les décès et les handicaps liés à la maternité se traduisent par une perte de productivité de 15 milliards de dollars par an, chiffre qui pourrait changer de façon spectaculaire rien qu'en empêchant les grossesses non voulues. Par contre, de récentes études ont montré que la rentabilité des investissements consacrés aux services de contraception est bien supérieure, grâce à une réduction des coûts médicaux, ce qui en fait l'une des approches ayant le meilleur rapport qualité-prix dans le domaine du développement.

Le 31 octobre 2011, la population mondiale a dépassé les 7 milliards d'habitants – une étape historique qui traduit des succès et des opportunités mais aussi de graves responsabilités. Si cette situation offre des opportunités, il n'en demeure pas moins qu'elle présente des défis complexes. Au titre des défis, la nécessité d'améliorer l'accès des populations à la planification familiale s'impose.

C'est en Afrique de l'Ouest que les femmes ont la fécondité la plus élevée et les taux de contraception les plus bas au monde. Aujourd'hui plus que jamais, les dirigeants du

monde doivent saisir l'occasion de prouver leur leadership en la matière et mettre la barre très haute pour les donateurs, les décideurs et les militants du monde entier. Les solutions existent et il faut qu'elles soient davantage appliquées. Il faut aussi faire montre d'innovation et élaborer de nouvelles approches pour répondre aux besoins en matière de contraceptifs. Il faut intégrer le planning familial dans le réseau plus large des systèmes de santé, notamment maternelle et infantile, et de traitement du VIH/sida, afin de renforcer les systèmes sanitaires, améliorer leur efficacité

et leur accès et réduire les coûts. Non seulement les bénéfices seront immédiats si l'on investit dans le planning familial, mais toute une génération de jeunes la plus nombreuse de l'histoire de l'humanité saura forger un avenir meilleur. Le planning familial n'est pas une question qui concerne les femmes mais l'humanité tout entière, dans le monde entier. L'accès au planning familial volontaire demeure un droit humain fondamental, et un problème de santé publique et de développement. Il est temps qu'il devienne une réalité

Société/ La fonction publique au Togo

## Une stabilité professionnelle mais...

Au Togo, il n'est pas facile d'intégrer la Fonction publique et quand la chance vous sourit, le bonheur que l'on croit est bien loin du compte. Le statut de fonctionnaire est convoité par plus d'un togolais en quête d'emploi, ce qui est tout à fait normal. C'est un statut qui, dit-on, garantit une certaine stabilité à tout agent bénéficiaire. Ce qui n'est

l'ancienneté.

Il est évident que les fonctionnaires sont classés par catégorie, si bien qu'ils ne peuvent pas avoir les mêmes salaires. Malgré tout, ce qu'on leur donne, toutes catégories confondues, paraît bien mince, par comparaison à d'autres pays de la sous-région. Mais allons au-delà de cette vérité,

mois de fonction, mais "le rappel" permet dans la plupart des cas à payer les dettes. Une fois que votre situation se régularise, et que vous commencez à percevoir normalement votre salaire, vous n'avez pas le choix que de prendre un prêt pour vous équiper. D'une durée de 03 ou 05 ans. Ce prêt entraîne systématiquement la retenue d'un tiers de votre rémunération par la banque. Il ne vous reste plus que les 2/3 pour encore vivoter, jusqu'à la fin de l'échéance. La misère s'installe. En Afrique, on le sait, l'on travaille pour prendre en charge plusieurs personnes, étant donné le poids de la "petite" et "grande" famille.

Et c'est en cela que les 2/3 restants de votre salaire, ne vous sortiront point de la galère. Vous allez faire face à d'énormes charges qui vont forcément vous écrouler. Là encore, l'on peut se débrouiller comme on peut, en jonglant, mais non sans se heurter à la "vie chère". C'est alors la croix et la bannière ! Vous êtes stable, en ce que vous percevez régulièrement un salaire, mais déséquilibré parce que vous peinez à joindre les deux bouts.

pour considérer d'autres réalités. Nouvellement recruté, le fonctionnaire togolais, qu'il le veuille ou pas, ne perçoit rien, durant six mois. Et n'allez pas croire (les fonctionnaires en savent quelque chose) qu'après cette période, vous roulez sur l'argent. Vous toucherez certes la totalité des six

pas faux. Mais là où le bât blesse, c'est au niveau du traitement salarial des employés de l'Etat. " Les salaires togolais sont des perdiems ", disait, un gabonais. Illustration pour illustration, beaucoup d'agents de catégorie A ne peuvent pas avoir 150 000 F CFA, comme salaire de base, si ce n'est par le jeu de



## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°152 DE LOTO KADOO DU 18 Novembre 2011

Ce vendredi 25 Novembre 2011, nous assistons au tirage N°153 de LOTO KADOO et conformément aux règles de ce jeu, le tirage de ce jour se fera directement sans bonus, car les deux derniers tirages se sont effectués avec bonus.

Le tirage de vendredi dernier a vraiment été exceptionnel! En effet, plusieurs dizaines de millions de Francs CFA ont été gagnés par des parieurs qui ont misé de petites sommes d'argent!

A la sous-agence KEVE par exemple, l'opérateur 5955 a enregistré deux maxi gros lots de 5.000.000F CFA que des parieurs ont remporté en misant chacun 2000F CFA sur trois numéros.

A HEDZRANAWOE, un parieur a remporté le jackpot lors du tirage de vendredi dernier! Pour avoir misé deux fois 500F CFA respectivement sur cinq numéros et trois numéros, cet heureux parieur décroche la fabuleuse somme de 23.750.000F CFA

La chance a également été du côté d'un second qui a empoché une véritable fortune! 47.500.000F CFA telle est la somme qu'il a gagnée, pour avoir trouvé les cinq bons numéros du tirage et misé en tout auprès de l'opérateur 6321, la modique somme de 2000F CFA!

Deux lots de 500.000F CFA ont également été gagnés lors du tirage de vendredi dernier. Ce sont les points de vente 6300 et 6469 qui ont dénombré ces deux lots.

A l'intérieur du pays, c'est surtout des lots intermédiaires qui ont gagnés. Seul l'opérateur 2133 basé dans la ville de BADOU a enregistré un lot de 500.000F CFA

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°153 de Loto Kadoo du Vendredi 25 Novembre 2011

Numéro de base

67

32

79

02

24

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 563 de Lotto Diamant du lundi 28 Novembre 2011

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*